



ORSEC : *DISPOSITIFS ET PLANIFICATION*

43^{èmes} journées de l'A.P.R.H.O.C.
NEVERS
24 septembre 2012



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA NIÈVRE

Service interministériel de défense et de protection civiles



1952 : plan départemental d'**OR**ganisation des **SEC**ours

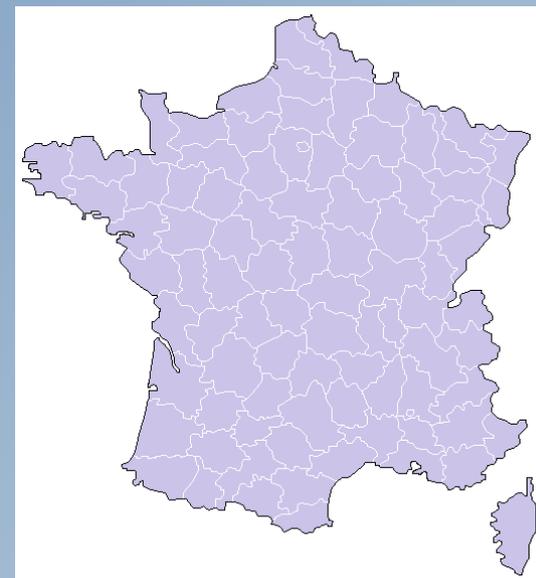
plan structurel

- ▶ organisation du commandement
- ▶ mobilisation des moyens



annexes

- ▶ plans particuliers d'intervention
- ▶ plans spécialisés



1987 : plans zonal et national d'organisation des secours

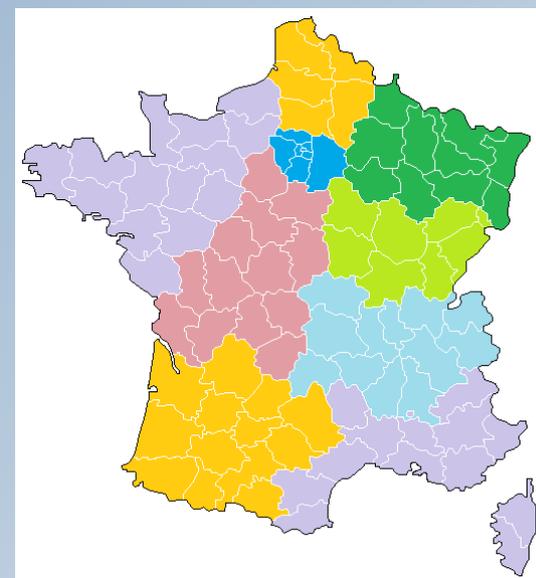
plan structurel

- ▶ organisation du commandement
- ▶ mobilisation des moyens



plans d'urgence

- ▶ plans particuliers d'intervention
- ▶ plans de secours spécialisés
- ▶ plan rouge



1988 : inondations NÎMES

1992 : inondations VAISON-LA-ROMAINE

1999 : tempêtes LOTHAR et MARTIN

2001 : explosion TOULOUSE

3 griefs essentiels :

- ▶ méthode de planification
- ▶ mise en œuvre des plans
- ▶ inadaptation à l'évolution sociétale



d'une logique d'étagère à une organisation plus opérationnelle

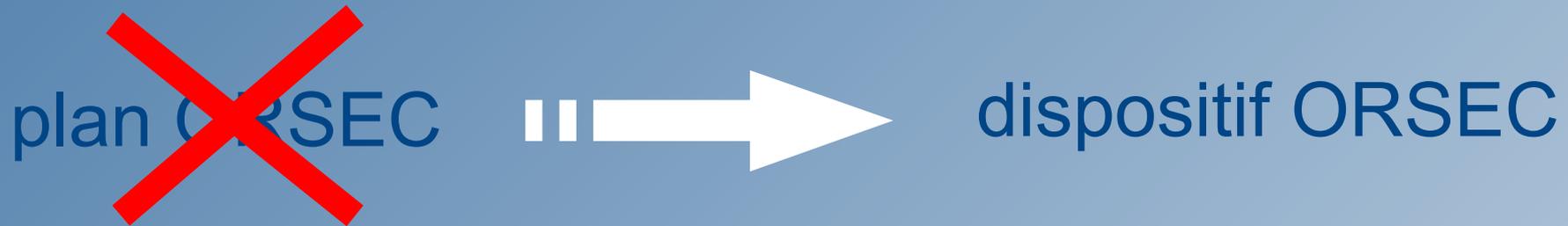


PRÉFET
DE LA NIÈVRE

Service interministériel de défense et de protection civiles



2004 : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile



Dispositions générales

- ▶ commandement
- ▶ veille et alerte des acteurs du dispositif
- ▶ communication, alerte et information des populations
- ▶ secours aux victimes
- ▶ évacuation et soutien des sinistrés
- ▶ etc...



Dispositions spécifiques

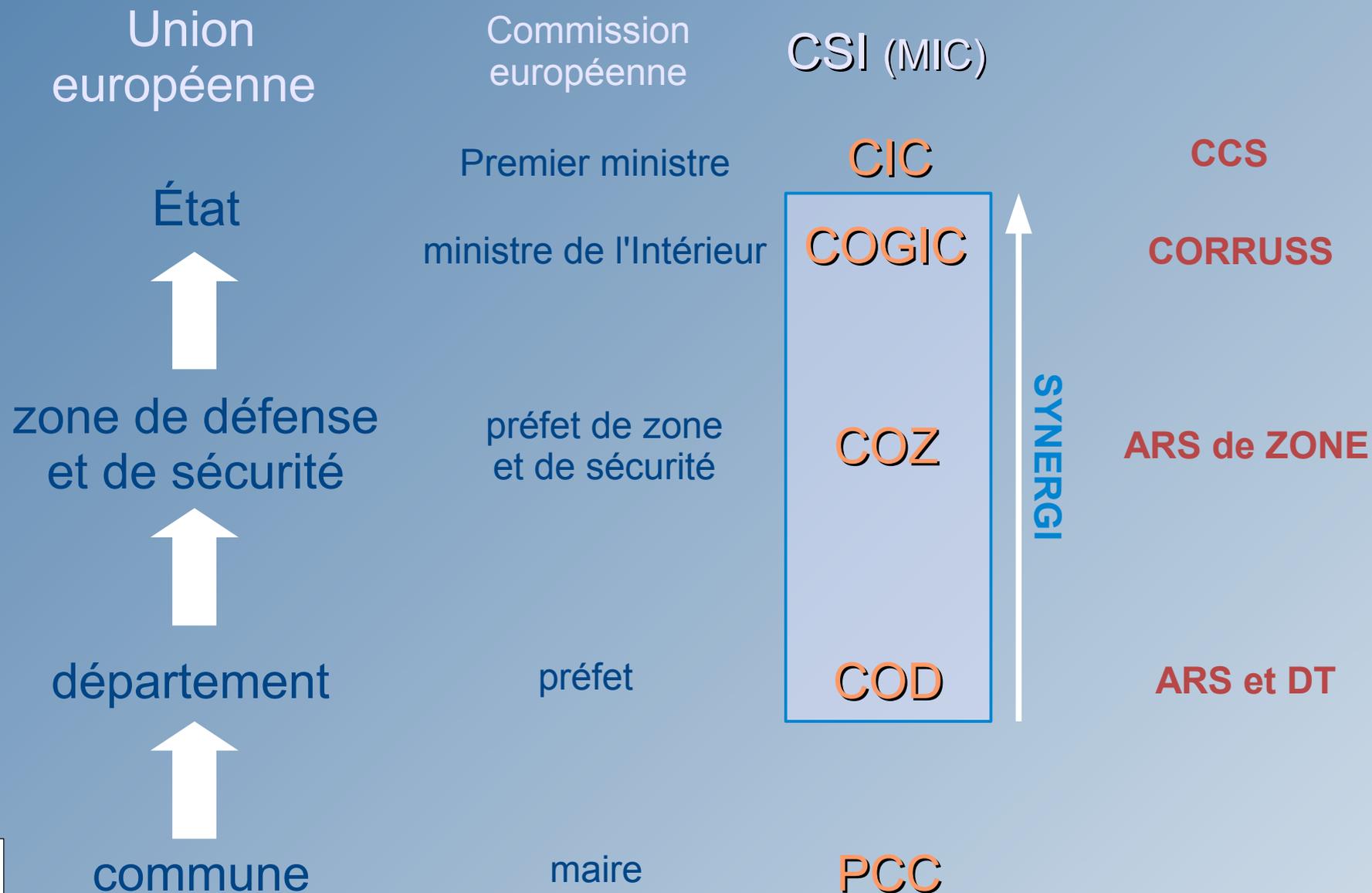
- ▶ éléments propres à chaque risque en termes de connaissance de l'aléa, des enjeux et de stratégie de protection ou d'intervention

Dispositions internes aux acteurs

- ▶ plans communaux de sauvegarde
- ▶ plans d'opération interne (sites SEVESO)
- ▶ plans de surveillance et d'intervention (oléoducs, gazoducs)
- ▶ plans d'intervention et de sécurité (opérateurs ferroviaires)
- ▶ plans particuliers de mise en sécurité (établissements scolaires)
- ▶ etc...



Gestion des crises : principes d'organisation



PRÉFET
DE LA NIÈVRE



portail **ORSEC**

réglementation

- 1 ▶ référentiel permanent ORSEC [**REPER ORSEC**]

anticipation

- 2 ▶ système d'identification et de gestion des aléas et des enjeux [**SIGNALE**]
- 3 ▶ suivi administratif des plans de sécurité [**SAPS**]

information

- 4 ▶ système numérique d'échange, de remontée et de gestion des informations [**SYNERGI**]





Il y a 14 événements en cours
Cliquez sur la carte pour visualiser les événements en cours

CARTES

- A - France
- B - ZDD SUD-EST
- C - ZDD SUD
- D - ZDD SUD-OUEST
- E - ZDD OUEST
- F - ZDD NORD
- G - ZDD IDF
- H - ZDD EST
- Paris
- DOM-TOM

OPTIONS

Départements:

- Noms
- Numéros

Régions:

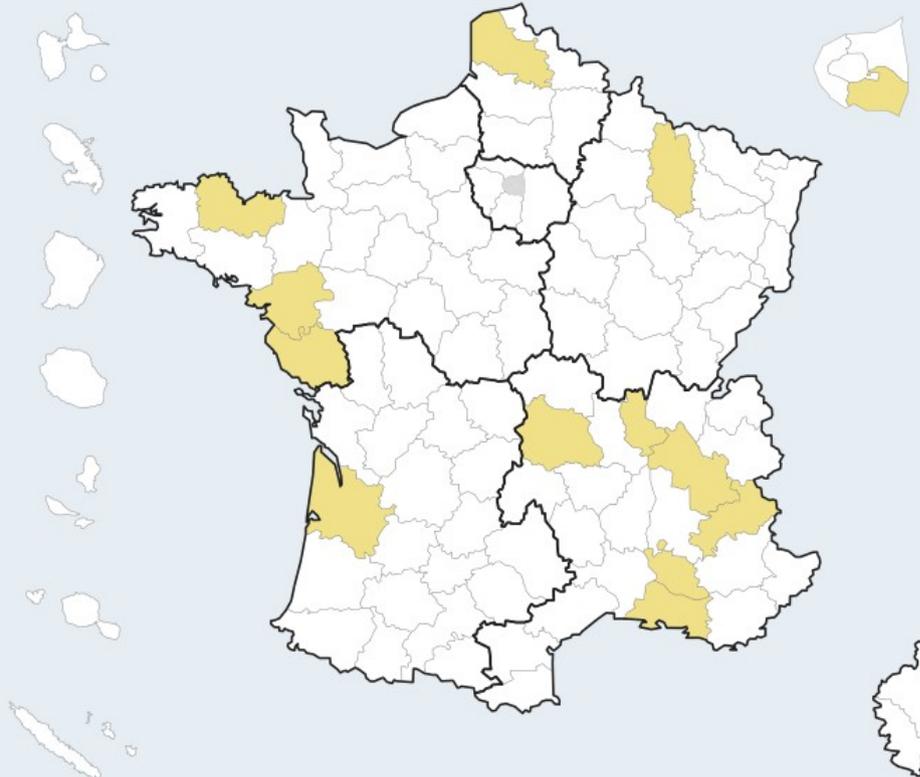
- Contours
- Noms

LÉGENDE

Nb Evènement:

- 0 - 0
- 1 - 1
- 2 - 2
- 3 - 3
- 4 - 6
- 7 - 9
- 10 - 99

Cliquez sur une couleur pour la modifier



Si vous ne visualisez pas la carte et que vous utilisez Internet Explorer, vous devez installer **Adobe SVG Viewer 3.03** et redémarrer votre navigateur.



Planification : les grandes principes

recenser et analyser le risque

- à quel type d'évènement peut-on être confronté ?
- quels sont les enjeux en termes de population, d'infrastructures, d'équipements ?
- quels sont les scénarios possibles ?

développer une stratégie de protection et d'intervention

- la protection de la population : confinement ou évacuation ?
- quelle est la stratégie la plus appropriée en fonction de la situation ?
- définir les objectifs, décliner les missions et les répartir entre les acteurs.

valider et actualiser les dispositifs

- le retour d'expérience des crises et des exercices.
- l'adaptation et la mise à jour des plans.



du **plan rouge** au dispositif ORSEC NoVi

1974 : premiers plans de secours élaborés par le BSPP

1978 : création d'un plan de secours unique par le BSPP, dit plan rouge

1986 : extension du plan rouge du BSPP à l'ensemble du territoire

1987 : intégration du plan rouge dans les plans d'urgence ORSEC

2005 : plan rouge devient ORSEC NoVi (nombreuses victimes)



ORSEC NoVi : les chaînes secours et évacuation

Commandant des opérations de secours (COS)

Directeur des secours incendie (DSI)

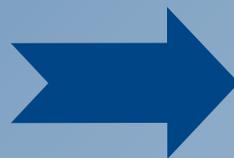
Directeur des secours médicaux (DSM)

Officier ramassage

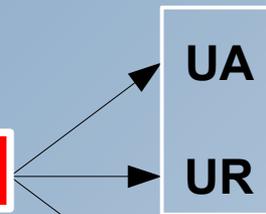
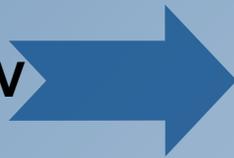
Officier évacuation

Médecin chef PMA

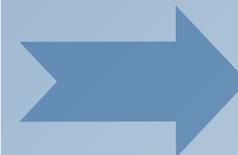
Médecin évacuation



PRV



DCD



centres hospitaliers



PRI
CUMP



« La sécurité civile est l'affaire de tous.
Tout citoyen y concourt par son comportement.
Une véritable culture de la préparation au risque
et à la menace doit être développée. »

préambule des orientations de la politique de sécurité civile
annexées à la loi n° 2004-811 du 13 août 2004
de modernisation de la sécurité civile.

